



Démarche RSO-DD de la Mairie de Luc-sur-Mer

Stratégie et plan d'action RSO-DD

Vendredi 10 novembre 2023





Ordre du jour

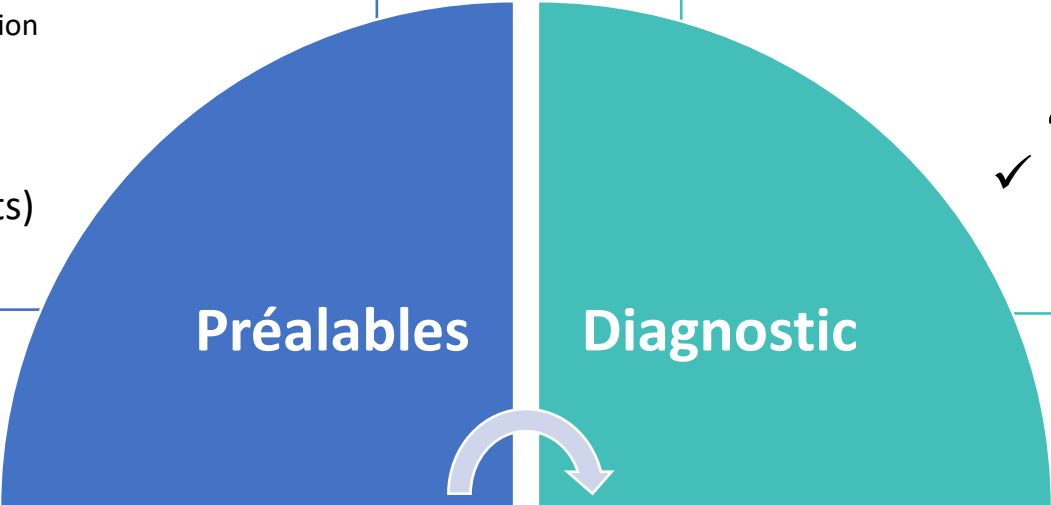
- **Introduction** (rappels de la démarche, contexte, état d'avancement)
- **Présentation de la stratégie et du plan d'action RSO-DD de la Mairie de Luc-sur-Mer**
- **Appel à idées citoyennes**



Introduction

- ✓ **Cadrage et pilotage** (COFIL, Commission RSE et équipe d'animation interne -> référents élus et agents)
- ✓ **Lancement**
- ✓ **Formation** (20 participants)

Cartographie des processus
Parties Prenantes



- ✓ Evaluation des pratiques DD de la Mairie
- ✓ **4 Ateliers** (Sept.-Déc. 2022)
- ✓ Partage des résultats

Restitution de l'état des lieux Com. RSE et COFIL Janv. 2023

Valorisation de la démarche
Partages d'expérience
Communication

- Pilotage et suivi des actions
- **Revue annuelle** de projet
- Mise à jour des indicateurs



Organisation d'un appel à idées citoyennes

- ✓ **Axes stratégiques**
- ✓ Définition et hiérarchisation d'actions
- Echanges et validation





Rappel des cadres utilisés

7 questions centrales (norme ISO 26000)
17 ODD
Interdépendance de toutes les thématiques



Stratégie et plan d'action RSO-DD

Mairie de Luc-sur-Mer

10 novembre 2023



Stratégie et plan d'action RSO-DD Luc-sur-Mer

- **4 axes principaux**
- **12 axes secondaires**
- **10 priorités**
- **30 actions** pour les 3 ans à venir
- Des **indicateurs** pour toutes les actions

La priorité donnée à l'exemplarité de la collectivité dans son fonctionnement et ses actions avant d'ouvrir aux citoyens.



Axe 1 – Gouvernance et politique d'achat

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Axes stratégiques et Actions

Axe 1.1 : Partager les orientations politiques auprès de l'ensemble des services

- **Inform**er les agents des actions politiques (vision globale + actions de communication et événementiels)
- Rédiger un **rapport Développement Durable** annuel

Axe 1.2 : S'engager ensemble pour l'efficacité de l'action publique

- Mettre en place le **CODIR** et des points réguliers par service (les maintenir et garantir leur efficacité)
- Elaborer et mettre en œuvre le **Projet de service**

Axe 1.3 : Améliorer les pratiques d'achats

- Préparer le **budget de manière partagée**
- Etablir des budgets **par service**
- **Mettre à jour les marchés** et définir des **marchés globaux** à bon de commande

Les priorités

- Communiquer
- Améliorer la transversalité agents-élus
- Avoir des temps de partage conviviaux

Indicateurs ou Objectifs

- Nombre de rencontres/échanges par an



Axe 2 – Ressources humaines et Qualité de vie au travail

3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES



Axes stratégiques et Actions

Axe 2.1 : Garantir les moyens de travailler dans de bonnes conditions pour tous les agents

- Assurer la **visibilité sur la charge de travail** - Annualiser les temps de travail des agents
- Protéger la **santé et la sécurité** des collaborateurs
- **Equilibre vie pro-vie perso**
- **Protéger les données personnelles** des agents et des usagers

Axe 2.2 : Mettre en place un plan de gestion prévisionnelle des emplois et des carrières

- **Plan de formation DD** élus-agents
- Formaliser les **entretiens individuels** professionnels annuels

Axe 2.3 : Favoriser les échanges et le dialogue avec chaque agent

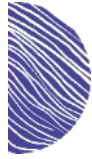
- **Charte de communication en interne**

Les priorités

- Clarifier le positionnement élus-techniciens
- Perfectionner les outils de suivi du temps de travail

Indicateurs ou Objectifs

- Heures de travail/sem./agents
- Temps d'échange sur les envies des agents



Axe 3 – Environnement Limiter l’empreinte écologique de la collectivité



Axes stratégiques et Actions

Axe 3.1 : Tendre vers l’autonomie énergétique de la collectivité

- **Etat des lieux et Suivi des consommations des ressources** de la collectivité : **Patrimoine public** (bâtiments) - **Eclairage public** - **Véhicules et engins** - **Espaces publics** (gestion et entretien des espaces verts)
- **Schéma Directeur des Mobilités Actives**

Axe 3.2 : Réduire, recycler et réutiliser les déchets de la collectivité

- **Réduction des déchets de la collectivité**
- Engagement de **plusieurs sites** de la collectivité dans la réduction des déchets
- Réduction des Déchets **sur l’espace public**, notamment la plage
- **Tri de tous les déchets à la cantine**

Axe 3.3 : Préserver les milieux et les ressources naturels, s’adapter aux changements climatiques

- **Sensibilisation et éducation** des jeunes à la biodiversité
- **Adapter la gestion des espaces publics aux changements climatiques**

Les priorités

- Communiquer
- Agir

Indicateurs ou Objectifs

- Réduire les consommations d’énergies fossiles et développer les ENR
- Réduire/trier les déchets (suivre la poubelle)



Axe 4 – Qualité du service public et communautés locales



Axes stratégiques et Actions

Axe 4.1 : Faire de votre satisfaction la notre

- Mettre en place **une démarche qualité**
- Et le **Projet de service**

Axe 4.2 : Profiter de vos activités en sécurité et sérénité

- Harmoniser, mettre à jour et compléter les **contrats de location et les conventions** de mise à disposition (bâtiments et services de la Mairie)
- **Favoriser l'inclusion et la tolérance** chez les jeunes (lutter contre les discriminations et l'exclusion sociale)
- Prôner un **tourisme durable**

Axe 4.3 : Calibrer les moyens en fonction des besoins actuels et futurs.

- **Insertion professionnelle** des jeunes
- **Diffuser les notions DD auprès des citoyens, des jeunes et des anciens**

Les priorités

- Questionner sur les besoins et l'utilisation des services publics
- Distribuer une charte d'usage pour les associations
- Décliner les besoins humains et financiers sur 3 ans

Indicateurs ou Objectifs

- Taux de satisfaction supérieur à 90%
- 100% des chartes signées et retournées
- 100% de réussite dans les recrutements et la fidélité

Appel à idées citoyennes

Mairie de Luc-sur-Mer

10 novembre 2023



Appel à idées citoyennes

Objectifs :

- **Sensibiliser les citoyens** aux notions de développement durable.
- **Informers les citoyens** de la démarche engagée par la Mairie.
- Proposer aux citoyens **de participer et de s'impliquer** dans cette démarche de 2 manières :
 - 1- « Les bonnes pratiques de la Mairie » : en proposant des actions de développement durable **que la Mairie pourrait mener** (afin d'améliorer ses pratiques),
 - 2- « Les idées DD des citoyens » - en s'engageant **à mener des actions**, avec la Mairie ou d'autres partenaires (associations...), pour plus de développement durable sur la commune.



Appel à idées citoyennes

Critères de sélection

- Les actions devront concerner le territoire de la commune de Luc-sur-Mer (limites administratives).
- Les actions devront être réalisables, c'est-à-dire que la collectivité étudiera la faisabilité réglementaire, technique et financière des projets* (rappels des compétences de la Mairie).
- Les actions devront apporter une plus-value environnementale et/ou sociale.
- Les actions ne devront pas avoir d'impacts négatifs sur l'environnement, respecter les biens et les personnes.
- L'équipe d'animation interne RSO-DD (élus et agents) sera chargée de la sélection des projets. Chaque projet sera étudié et une réponse argumentée sera apportée (projet « retenu », « demande de complément », « rejeté »). Pour les projets retenus, les porteurs de projet seront amenés à présenter leur projet à la Commission RSE de la Mairie pour validation.

**Mise en place d'un budget
participatif pour financer les
projets retenus**



Appel à idées citoyennes

- **Ouvert à tous, de manière individuelle ou collective** (Lutin.es, citoyens, entreprises, commerçants, écoles, associations...)
- **Propositions attendues** : des actions **d'intérêt collectif, simples, concrètes** concernant un ou plusieurs domaines du développement durable
- **Détails et Modalités de réponse** dans le **cahier des charges**.

Calendrier et délais :

